



Laon, le 18 mars 2016

Communiqué de presse

Signature du schéma départemental des services aux familles

en présence de M. Raymond LE DEUN, préfet de l'Aisne
Mercredi 23 mars 2016 à 17 h 30 – Caf de l'Aisne à Soissons

Ce mercredi 23 mars, M. Raymond Le Deun, préfet de l'Aisne, signera le schéma départemental des services aux familles. La mise en œuvre de ce schéma sera un outil important dans la poursuite de la correction des inégalités territoriales et sociales en matière d'accès aux services pour les familles.

Pour respecter l'engagement de création de 275 000 nouvelles solutions d'accueil du jeune enfant et le développement significatif des actions de soutien à la parentalité d'ici à 2017, l'État a souhaité impulser une dynamique partenariale avec les collectivités territoriales et les partenaires sociaux.

Dès 2014, 17 départements ont travaillé sur la mise en place d'un schéma départemental des services aux familles. Aujourd'hui, l'Aisne s'inscrit dans cette démarche et expérimente à son tour un tel dispositif regroupant petite enfance et parentalité.

Avec la signature de ce schéma départemental des services aux familles, les principaux objectifs sont de réduire les inégalités territoriales et sociales en développant des services aux familles (établissement d'accueil pour les jeunes enfants, assistants maternels, relais assistants maternels...) mais aussi de proposer des solutions de soutien à la parentalité.

La mise en œuvre du schéma départemental des services aux familles est une opportunité forte pour consolider la dynamique partenariale, la valorisation des compétences parentales et la continuité éducative.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet_02